

936. — *Lotus decumbens* Poir. — Voisin du précédent. Plante vivace de 30-80 cm., glabrescente, à souche dure; tiges grêles, décombantes, flexueuses, rameuses; folioles et stipules inférieures obovales ou oblongues, les supérieures lancéolées-aiguës; fleurs jaunes, verdissant par la dessiccation, 3-5 sur des pédoncules grêles 3-5 fois plus longs que la feuille; *calice en cloche, à dents égales, dressées, fines, linéaires-aiguës, plus longues que le tube; ailes oblongues, à bord inférieur presque droit, ne couvrant pas entièrement la carène un peu courbée en angle très obtus; gousse de 20-25 mm., linéaire-cylindrique, droite.*

Prés et marais salés du littoral méditerranéen: Provence, Languedoc, Roussillon. — Espagne, Sardaigne, Italie, Sicile, Malte, Grèce; Afrique septentrionale. = Juin-juillet.



Lotus decumbens

937. — *L. corniculatus* L. — Plante vivace de 10-40 cm., glabre ou velue à tous les degrés, à souche dure; tiges pleines ou à peine creuses, couchées ou ascendantes; folioles obovales ou oblongues; stipules ovales; fleurs jaunes, verdissant par la dessiccation, 3-6 sur des pédoncules bien plus longs que la feuille; *calice en cloche, à dents égales, triangulaires en alène, dressées-conniventes même dans le bouton, égalant le tube; ailes obovales, à bord inférieur fortement courbé: carène courbée presque à angle droit; gousse de 20-35 mm., linéaire, un peu épaisse, droite.* Plante polymorphe.

Prés, bois, champs, coteaux, dans toute la France et en Corse. — Europe; Asie; Afrique septentrionale. = Mai-septembre.



Lotus corniculatus

938. — *L. uliginosus* Schk. (*L. MAJOR* Sm.). — Plante vivace de 30-80 cm., glabrescente ou velue, à souche rampante-stolonifère; tiges creuses, dressées ou ascendantes; folioles obovales en coin, glauques en dessous; stipules ovales; fleurs jaunes, verdissant par la dessiccation, 6-12 sur des pédoncules épais 3-4 fois plus longs que la feuille; *calice en cloche, à dents égales, étalées ou réfléchies avant la floraison, lancéolées-linéaires, égalant le tube; ailes obovales, à bord inférieur presque droit recouvrant la carène un peu courbée en angle très obtus; gousse de 20-30 mm., linéaire-cylindrique, droite.*

Prés humides, marais, dans presque toute la France; rare dans la région méditerranéenne; Corse. — Europe centrale et méridionale; Asie occidentale; Afrique septentrionale. = Juin-septembre.



Lotus uliginosus

Genre 172. — **ASTRAGALUS** L. — *Astragale.*

(Du grec *astragalos*, vertèbre, os du talon: allusion à la forme de la gousse de quelques espèces.)

Calice tubuleux en cloche, à 5 dents presque égales; étendard ovale ou oblong, non redressé, plus long que les ailes; carène obtuse, non apiculée; étamines diadelphes; gousse saillante ou incluse, souvent subtrigone, peu ou point renflée, non ou très brièvement stipitée, à 2 loges complètes ou incomplètes, formées par la suture inférieure repliée en dedans; graines ordinairement nombreuses.

Fleurs rouges, violettes, bleues, blanchâtres ou jaunâtres, en grappes ou en têtes axillaires; feuilles imparipennées, rarement paripennées, sans vrilles. à folioles entières;